

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu :

le **VENDREDI 28 AVRIL 2023 à 19H30 heures**

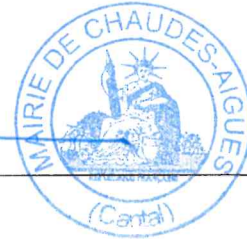
dans la salle du Conseil Municipal

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A Chaudes-Aigues le 24 AVRIL 2023

Le Maire

Michel BROUSSE



ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 24 mars
- 2- Approbation d'un Bail dérogatoire au statut des baux commerciaux (SARL MAS VIEIRA)
- 3- Prêt à usage sur un immeuble – Avenant n°1 (Monsieur et Madame Serge VIEIRA)
- 4- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à la séance du Conseil municipal du Vendredi 28 Avril 2023

Fait à Chaudes-Aigues le